

## Témoignage - Article du blog de l'Union

Devrions-nous, en tant que femmes enceintes, subir cela ?

Jusqu'à présent, je n'avais jamais imaginé ce que pouvait être une grossesse dans le cadre d'un contrat de CT. Je n'avais que vaguement entendu parler de l'expérience d'autres collègues femmes. Lorsque j'ai réalisé que j'étais enceinte, ma première question liée au travail a été la suivante : mon contrat sera-t-il prolongé jusqu'à ce que je puisse bénéficier d'un congé de maternité ? Faire face à l'incertitude en temps "normal" est une chose, mais y faire face en étant enceinte en est une autre. Lorsque j'ai su que mon équipe ne disposait pas des fonds nécessaires pour prolonger mon contrat, je me suis interrogée :

- Dois-je révéler que je suis enceinte ? Existe-t-il une règle à ce sujet ? Quels sont mes droits, le cas échéant ?

- Si je dois le faire, quand et à qui ? Cela restera-t-il confidentiel ? Qui me comprendra et me soutiendra pour obtenir une prolongation de contrat, tout en me confiant un nouvel emploi ?

- Si j'attends avant de révéler ma grossesse, cela augmentera-t-il mes chances de trouver un autre contrat, au sein ou en dehors du BIT, puisque mon ventre deviendra de plus en plus difficile à cacher ? Le responsable du recrutement continuera-t-il à me faire confiance - ou verra-t-il cela comme une trahison ?

Si je perds mon emploi, et donc l'accès à la protection de la santé, un salaire et le droit de résider dans le pays :

- Comment vais-je payer mes contrôles réguliers, mes frais d'hospitalisation et mes frais de santé post-natale ?

- Comment trouver une place en crèche, sachant que les crèches sont chères et pleines, et qu'elles donnent la priorité aux parents qui travaillent ?

- Aurai-je encore le droit et les moyens de résider ici ? Où irai-je, sans parler de l'accouchement ? Dois-je me marier pour pouvoir rester ici ? Sommes-nous prêts pour cela ? Parviendrons-nous à organiser un mariage dans quelques mois et à nous marier avant que je ne sois trop "grande" ou trop malade pour assister à mon propre mariage ? Qui se présentera au mariage dans un délai aussi court ?

Je me suis régulièrement demandé si je faisais ce qu'il fallait pour moi et pour le futur bébé :

- Passer autant de temps et d'énergie à s'inquiéter et à chercher activement un emploi, tout en gérant ma charge de travail actuelle, est-ce la bonne chose à faire pour le futur bébé qui est en moi, alors que je suis déjà fatiguée et que j'ai des nausées constantes ?

- Le futur bébé peut-il sentir mon désespoir ? L'anxiété que je vis me fait-elle courir le risque d'une fausse couche ?

- J'ai besoin de me reposer un peu. Dois-je me reposer ?

Je me suis inquiétée pour ma carrière, mon avenir :

- Aurai-je assez de tranquillité d'esprit et de repos pour donner naissance et m'occuper d'un nouvel être humain, si je n'ai pas droit à un congé de maternité ni à la possibilité de retrouver mon emploi après quelques mois ?

- Devrai-je rester à la maison si nous n'obtenons pas de place en crèche pour le futur bébé ? Est-ce que le fait d'être mariée et dépendante financièrement marquera la fin de mon indépendance en tant que femme active ?

- Dans cette grande inconnue, quand aurai-je le temps et l'espace mental de chercher, tout en me projetant, dans un nouvel emploi ? Combien de temps vais-je rester au chômage, avec quel impact sur ma carrière ?

Et la liste est longue. J'ai découvert que personne n'avait de réponses directes à ces questions. En fait, j'ai reçu de nombreuses réponses contradictoires : Divulguer votre état de grossesse est la bonne chose à faire VS Divulguer votre état de grossesse est la dernière chose à faire. Prendre soin de vous devrait être votre priorité absolue VS Chercher un emploi devrait être votre priorité absolue.

J'ai essayé de chercher des opportunités d'emploi, j'ai postulé à des emplois à l'intérieur et à l'extérieur de l'OIT. Et mon contrat a expiré.

La grande question qui se pose maintenant est la suivante : devons-nous, en tant que femmes enceintes, continuer à subir cela ?